

la voix des familles



l'Udaf à Carcassonne

Rue Jacques de Vaucanson
11890 CARCASSONNE CEDEX 9
Tél. : 04 68 47 72 00 | Fax : 04 68 25 25 14
udaf11@udaf11.unaf.fr | www.udaf11.fr



CIAS du HAUT-MINERVOIS

5 chemin des pèlerins
11160 PEYRIAC MINERVOIS
Tél. : 04 68 78 54 62 | Fax : 04 68 79 21 09
ciasduhautminervois@orange.fr

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Union
Départementale
des Associations
Familiales



Le Micro Crédit Personnel

*par l'UDAF de l'Aude,
le Crédit Mutuel Méditerranéen et la
Caisse des Dépôts et Consignations*

La caisse des dépôts
soutient l'insertion économique
et sociale





Qu'est-ce que le micro crédit social personnel ?

C'est un prêt accordé aux ménages à revenus modestes qui souhaitent financer un besoin de première nécessité et qui rencontrent des difficultés d'accès aux prêts bancaires.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne majeure :

- demandeur d'emploi
- travailleur pauvre
- bénéficiaire de minima sociaux
- personne exclue du secteur bancaire
- jeune de 18 à 25 ans en phase d'insertion ou de réinsertion sociale

IMPORTANT

Les personnes en interdiction bancaire, surendettées ou inscrites sur le fichier de la Banque de France ne peuvent pas intégrer ce dispositif.

Quels projets peuvent être financés ?

- L'acquisition ou l'entretien d'un véhicule
- Les formations payantes, études et bilans de compétence
- L'adaptation du logement en cas de handicap ou de dépendance
- Les soins de santé insuffisamment couverts
- Les déménagements, cautions, dépôts de garantie
- L'acquisition ou le remplacement d'un appareil ménager
- Les frais d'obsèques des proches

IMPORTANT

Le micro crédit personnel ne peut pas servir au rachat de crédits



Quelles sont les caractéristiques de ce prêt ?

- Une écoute par un professionnel expérimenté
- Le montant varie de 300 € à 3000 €
- La durée de remboursement est de 3 mois à 36 mois
- Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement social

Quel accompagnement ?

L'UDAF de l'Aude assure l'accompagnement social du bénéficiaire durant l'ensemble de la procédure : constitution du dossier, validation du dossier auprès de la banque, suivi mensuel pendant la période de remboursement.

Permanence à Peyriac Minervois :

Tél. : 04 68 78 54 62

Vous serez reçu dans les locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Haut Minervois.

(contacts en page 4)

Mes rendez-vous

